

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 12

Artikel: Patoisan ou patoisant ?
Autor: Chessex, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patoisan ou patoisant ?

Pour clore notre modeste polémique nous ne pouvons mieux faire que reproduire le magistral article publié par M. P. Chessex, qui vient d'obtenir le Prix Henri Kissling, et qui parut dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » le 25 septembre 1952. Il est plus que jamais d'actualité...

On ne connaît pas encore l'origine du mot *patois*. En ancien français, il a le sens de « langage particulier ». Aux vers 709 et 710 du *Roman de la Rose* du délicat poète Guillaume de Lorris (XIII^e siècle), il désigne le babil et le chant des oiseaux qui habitent nombreux le merveilleux verger :

*Lais d'amors et sonnès cortois
Chantons chascuns en son patois.*

Quatre siècles plus tard, La Fontaine reprendra ce sens archaïque quand il écrira ces vers chargés d'ironie :

*L'âne, qui goûtais fort l'autre façon
Se plaint en son patois. [d'aller,
(Le meunier, son fils et l'âne.)*

Dès le XVI^e siècle, le mot *patois* désigne un parler dialectal, réservé à la conversation familière et ordinairement privé de littérature : c'est bien le cas de nos parlers romands, où l'on n'a guère songé à écrire en *patois* avant le XIX^e siècle.

Diverses étymologies ont été proposées, sans grand succès ; Larousse a suggéré le bas latin *patriensis* « du pays, paternel », qui aurait donné *patois*, puis *patois* ; d'autres ont émis l'hypothèse qu'une relation aurait existé entre *patte* et *patois* : *patte* a donné *pataud* ; le *patois* aurait été un langage *pataud*, un parler lourd et traînant... Rien de cela n'est satisfaisant.

Le mot *patois* figure dans les dictionnaires français et dans certains de nos lexiques régionaux.

Le Dictionnaire savoyard de Constantin et Désormaux (Paris, 1902, p. 305), mentionne simplement le mot « *Patwé, s.m. : patois* » relevé dans la région d'Annecy :

C'est tout.

Le *Glossaire du patois de la Suisse romande du doyen Bridel* (M.D.S.R., XXI, Lausanne, Bridel, 1866, p. 279) mentionne ces mots : « *Patei, s.m. : patois, idiome du paysan. C. pat, commun. rustique.* » Ce qui signifie que, selon Bridel, le mot *patois* provient du celtique *pat* « commun, rustique ». Cette étymologie est fort suspecte : le bon doyen fit partie d'un groupe de celtisants enragés, à une époque où il était bien porté de tout ramener aux Celtes. Bridel, Bullet (de Besançon) et d'autres celtisants ont proposé des étymologies celtes pour des noms notoirement romains ou latins tels que *Montreux* ou *Payerne* !

Dans son *Glossaire du patois de Blonay* (M.D.S.R., Lausanne, Bridel, 1910, p. 399) si riche et si bien documenté, Louise Odin ne mentionne que le mot *patwè*.

Il n'est donc nulle part question des mots *patoisan* ou *patoisant*. On trouve en revanche l'adjectif *patois-patoise*, le nom commun *patoiserie* et surtout le verbe *patoiser*, qui figura sauf erreur pour la première fois dans le *Dictionnaire national* de Bescherelle (Paris 1843-1846). Il est dérivé de *patois*. Larousse lui prête les sens suivants : « Parler *patois* ; employer des provincialismes ; parler avec un accent provincial ; transitivement : exprimer en *patois* : *patoiser un rôle*. »

Bien qu'il ne figure dans aucun glossaire, le mot *patoisant* est bien vivant, chez nous comme en France.

* * *

Parlant des mouvements des amis du patois vaudois et de leurs assemblées, l'auteur poursuit :

Les journaux du pays mentionnent ces assemblées de *patoisants*. Or une fois sur deux, en tout cas, ces comptes-rendus écrivent *patoisan*, sans *t* final, comme *Veveyisan. Ormonnan ou mahométan*. Est-ce juste, et est-il bon de laisser s'implanter cette orthographe ?

Non, il n'y a aucune raison pour écrire *patoisan*. La seule orthographe possible et logique est *patoisant*, avec t. Ce substantif est formé du participe présent du verbe *patoiser* ; le féminin sera donc *patoisante*, comme un *passant*, une *passante*, du verbe passer, un *revenant*, une *revenante*, du verbe *revenir*, un *celtisant*, une *celtisante*, du verbe *celtiser*, etc.

Il faut pourtant relever que dans certaines régions du pays on a formé *récemment* un féminin en *-anne* sur le modèle *paysan-paysanne*, ce qui ferait croire à un masculin en *-an*. Selon M. Oscar Pache, secrétaire des patoisants vaudois, qui m'écrivit une lettre pleine d'utiles renseignements, « on dit communément dans le Jorat : une patoisanne pour une dame qui s'exprime dans cette langue. Ceux du Pays-d'Enhaut disent : on patéjan, onna patéjanne » : (in. litt. 28. 11. 51.)

Mais ces formes ne sont pas anciennes et ne sauraient en aucune façon faire passer pour fautive la forme *patoisant-patoisante*, que l'on trouve du reste sous la plume de tous les spécialistes de l'histoire de la langue française, de ses dialectes et de ses patois ; Dauzat, Gauchat, Jaberg, etc., écrivent toujours *patoisant* et n'auraient pas l'idée de supprimer ce t final. Le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* ne connaît que *patoisant*.

Il faut reconnaître, à la décharge de quelques-uns, que le problème des noms français en *-an* est assez complexe.

L'éthnique *Ormonnan*, par exemple, qui désigne l'habitant des Ormonts, et fait au féminin *Ormonnanche* ou *Ormonnenche*, porte un suffixe d'origine ligure.

Les Ligures furent les habitants de notre pays et des régions voisines (France, Italie) avant l'arrivée des Gaulois-Hellètes. Soumis ou refoulés par ces derniers, ils se mêlèrent aux nouveaux occupants ou se réfugièrent dans les montagnes et les hautes vallées. Ils semblent avoir été nombreux dans les Alpes et les

Préalpes suisses et nous ont laissé un certain nombre de noms de lieux et de vocables communs.

Plusieurs noms français doivent leur terminaison *-an* au suffixe latin *-anus* (ou plutôt à la forme accusative *-anum*) : *vatican* (*vaticatum*) ; *médian* (*mediatum* ; doublet : moyen) ; *roman* (*romatum*) ; *tyran* (*tyranum*) ; *plan* (*planum* ; doublet : *plain*), etc.

Sur ce modèle latin en *-anum* se sont formés quelques mots d'emprunt tels que *persan*, *pélican*, *mahométan*, *gallican*, *anglican*, *faisan*, *rhénan*, *ancyran*, etc.

D'autres mots français sont redéposables de leur terminaison *-an* à des mots italiens et espagnols en *-ano*, ou à des vocables provençaux en *-an* : *artisan* (*italien artigiano*) ; *courtisan* (*italien cortigiano*) ; *toscan* (*italien toscano*) ; *castillan* (*espagnol castellano*) ; *capelan* (*provençal capelan*) ; de même *catalan*, *gitan*, *capitan*, *portulan*, *andorran*, *gaditan*, etc.

Flan vient du francique *fledo* et *van* du latin *vannus*. Ensuite nous trouvons la terminaison *-an* dans un certain nombre de mots orientaux tels que *drogman*, *trucheman*, *musulman*, *ottoman*, *sultan*, *birman*, *caftan*, *iman*, etc.

Enfin il faut relever que, dans un certain nombre de mots, la terminaison *-an* s'est substituée à d'autres désinences, particulièrement à *-ant* et à *-enc* :

Brelan (du vieux français *brelenc*), *chambellan* (*chambrelenc*), *éperlan* (*éperlenc*), *jaseran* (du vieux français *jaserenc*, dérivé du nom de la ville d'Alger, al-Djezair, d'où venaient beaucoup de cottes de mailles), *cadran* (quadrant, du latin *quadrans*), *paysan* (*paysenc*), *merlan* (*merlenc*), etc. En revanche, la terminaison *-an* a été remplacée par *-and* dans des mots tels que *allemand* ou *normand* (jadis *aleman*, de *alemannus*, *norman*, de *nortmannus*).

Comment ces masculins français en *-an* forment-ils leur féminin ? Laissant de côté les ethniques que nous reprendrons tout

à l'heure, nous constatons qu'une petite minorité forment leur féminin en *-anne*, soit avec deux n : *paysan-paysanne*, *Jean-Jeanne*.

Le plus grand nombre forment leur féminin en *-ane*, soit avec une seule n : *plan-plane*, *médian-médiane*, *partisan-partisane*, *vatican-vaticane*, *musulman-musulmane*, *courtisan-courtisane*, *faisan-faisane*, *sultan-sultane*, *gitan-gitane*, *roman-romane*, etc.

Les ethniques français en *-an* dont l'orthographe est fixée, et qui figurent dans les dictionnaires, font pour la plupart leur féminin en *-ane* (une n) :

Castillan-Castillane, *Toscan-Toscane*, *Catalan-Catalane*, *Pisan-Pisane*, *Birman-Birmane*, *Ottoman-Ottomane*, *Persan-Persane*, *Afghan-Afghane*, *Bressan-Bressane*, *Gavrian-Gavriane*, *Mantouan-Mantouane*, etc.

Exceptions : *Iséran-Iséranne*, *Valaisan-Valaisanne*.

La Suisse romande est assez riche en ethniques en *-an*. A vrai dire, peu sont historiques et formés régulièrement. Beaucoup sont artificiels et récents, ou usités par un nombre infime d'habitants du pays. Je suppose que la forme *Valaisan-Valaisanne* a beaucoup contribué à développer le suffixe en *-anne* qui a prévalu parfois sur le suffixe normal en *-ane*.

Type : *Veveyan-Veveyanne*, *Pulliéran-Pulliéranne*.

Nous retrouvons ici le suffixe *-anus* sous sa forme savante. Dans *Veveyan*, l'a été suggéré par le nom de la rivière, la *Veveyse*. *Pulliéran* a été très maladroitement formé, Dieu sait par qui, quand et comment ! Où a-t-on été chercher le groupe *er* (*Pulliéran*) qui n'existe ni en latin (*Pulliacum*) ni en français ? *Charmeyan* (de Charmey) n'est pas mieux formé, de même que *Culliéran*, tandis qu'on trouve plus de logique dans *Savièsan* (de Savièse) et dans *Valleyran* (de Valleyre-sous-Rances). Sur le modèle *Veveyan* on a fait *Laveyan* (où il n'y a même plus l'excuse de la rivière) et *Blonaysan*. Sur le

modèle *Pulliéran*, *Culliéran*, on peut citer *Orniéran* (Orny), *Baulméranc* (Baulmes), *Pomeyran* (Pomy) ou *Prill(i)éran* (Prilly).

A part *Valaisanne*, qui s'écrit toujours avec deux n, les féminins de ces ethniques romands ne sont pas fixés. L'usage veut que l'on dise *Veveyanne* ; on écrit *Culliéranne* et *Culliéranne* ; pour désigner une femme de Mathod ou de Féchy, dira-t-on une *Matolane* ou une *Matolanne*, une *Fetzolane* ou une *Fetzolanne* ? Tout en percevant la tendance actuelle, qui est d'adopter plutôt les deux n, je penche encore pour la première forme, plus conforme au génie des parlers issus du latin.

Mais si l'on peut hésiter pour ces ethniques, il n'est plus de doute possible pour *patoisant* et pour son seul féminin *patoisante*.

Pierre Chesse.

Encore quelques mots au sujet de l'orthographe du mot *patoisant*

Un ami de notre vieux langage m'a écrit que nombreux sont les membres de son groupement qui veulent écrire *patoisan* (donc sans t final) par analogie avec le mot *courtisan*, parent du verbe *courtiser*, dit-il, comme *patoisan* est parent du verbe *patoiser*.

J'attendais cet argument avec impatience, car il prouve justement le contraire.

Le mot *courtisan* n'est pas du tout un ancien participe présent du verbe *courtiser*. Le mot *courtisan* a été emprunté à l'italien *cortigiano*, ce qui explique sa finale *-an* (sans t) ; le verbe *courtiser* a été formé de toutes pièces sur ce mot *courtisan*. Le verbe est donc postérieur au substantif, *courtisan* est plus ancien que *courtiser*.

Au contraire, le nom commun *patoisant* est un ancien participe présent du verbe *patoiser* ; le verbe existait bien avant le substantif.

P. C.